



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa  
Salle 9W081, 9<sup>e</sup> étage  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le 22 janvier 2015

### **addenda n° 1**

Objet : **Demande de proposition n° FP802-140354**  
**Évaluateur tiers indépendant pour l'élément de développement d'entreprises de**  
**l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique.**

Madame, Monsieur,

Suite à la demande mentionnée ci-dessus de proposition, le présent addenda (n ° 1) est pour informer les soumissionnaires potentiels de la question (s) reçu au cours de cet appel d'offres appel à ce jour. Tant la question (s) et la réponse (s) sont indiqués dans l'annexe A-1.

Ce Addendum (n ° 1) est également délivrée à informer les soumissionnaires potentiels des révisions à des documents dans la demande de propositions et de ces révisions sont les suivantes:

**Supprimer dans son intégralité:** La lettre d'accompagnement datée du 23 Décembre, 2014  
Insérez les suivantes: Couvrant lettre datée du 22 Janvier 2015 (ci-jointe)

**Supprimer dans son intégralité:** Première, deuxième et troisième page de l'annexe 1  
Insérer le texte suivant: Première, deuxième et troisième page de l'annexe 1 en date du 22 Janvier 2015 (ci-jointe)

**Supprimer dans son intégralité:** Troisième page de l'Annexe "B"  
Insérer le texte suivant: Troisième page de l'Annexe "B" en date du 22 Janvier 2015 (ci-jointe)

**Supprimer dans son intégralité:** annexe «C», l'article 3.7  
Insérer le texte suivant: Annexe "C", l'article 3.7 en date du 22 Janvier 2015 (ci-jointe)

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

**Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.**

Cordialement,

**Beverly Shawana**

Agente principale des contrats  
Opérations de gestion des finances et du matériel



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

***ACCUSÉ DE RÉCEPTION***

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**Canada**



## **Annexe « A-1 »**

### **Question 1**

J'aimerais en savoir davantage sur les exigences de sécurité pour la récente annonce du MPO, FP802-140354, pour un évaluateur tierce personne pour le programme de l'IPCIP. Le minimum requis est une sécurité d'installation (ASI) de niveau avec une capacité de sauvegarde de document (DSC) au niveau Protégé B. Une demande de proposition semblable, décerné en 2012 avec le programme de l'IPCIA, a été modifié aux exigences de sécurité suivantes : une vérification d'organisation désignée (DOS) de niveau avec une capacité de sauvegarde de document (DSC) au niveau Protégé B. On me dit que l'acquisition d'une demande de passer à un FSC prendrait 6 à 12 mois pour une entreprise et exige que l'entreprise se trouve un sponsor.

Est-il possible qu'une telle modification pourrait être apportée à votre demande actuelle?

### **Question 2**

Je me renseigne sur les exigences de sécurité pour le tiers indépendant évaluateur pour IPCIP DP. Les exigences de sécurité comprennent une attestation de sécurité d'installation valide (FSC) (que j'ai) et une capacité de sauvegarde de document (DSC) (que je n'ai pas), mais indiquent également qu'« aucune information sensible peut être accessible, traité ou entreposé aux locaux de l'entrepreneur. »

Si des informations sensibles ne sont pas accessibles, transformés ou entreposés dans les locaux de l'entrepreneur, pourquoi aurait-il une exigence d'avoir la DSC? Sans l'obligation pour le DSC je pourrai être intéressé à soumettre une proposition pour ce travail. Cette exigence peut-elle être examinée afin d'effectuer une modification à votre demande actuelle?

### **Réponse aux questions 1 et 2**

Les exigences relatives à la sécurité pour cette proposition seront modifiées comme suit :

En tout temps, durant l'exécution d'un marché, l'entrepreneur doit détenir une vérification d'organisation désignée valide délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

CHAQUE membre du personnel de l'entrepreneur qui doit avoir accès à des renseignements, à des biens ou à des lieux de travail sensibles PROTÉGÉS doit détenir une COTE DE FIABILITÉ valide, délivrée ou approuvée par la DSIC ou TPSGC.

L'entrepreneur NE DOIT retirer aucun renseignement ni bien PROTÉGÉ du lieu de travail indiqué et doit veiller à ce que son personnel soit tenu au courant de cette restriction et s'y conforme.

Les activités de sous-traitance comportant des exigences en matière de sécurité NE DOIVENT PAS être attribuées avant l'obtention de la permission écrite de la DSIC ou de TPSGC.



L'entrepreneur doit se conformer aux dispositions de ce qui suit :

- a. Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et guide de sécurité
- b. Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition)

Pour demander le niveau de sécurité requis (ou pour vérifier que vous en disposez), veuillez communiquer avec l'Unité de sécurité et des marchés de Pêches et Océans Canada par courriel à l'adresse [security@dfo-mpo.gc.ca](mailto:security@dfo-mpo.gc.ca) ou par téléphone au 613-993-3131.

Pour que le Ministère puisse confirmer que votre entreprise et toutes les personnes proposées pour l'exécution des travaux en vertu du présent contrat détiennent la cote de sécurité requise, vous devez remplir le formulaire F-1 (Confirmation de la cote de sécurité) à l'annexe F, en donnant le nom de votre entreprise ainsi que le nom complet et la date de naissance de toutes les personnes qui fourniront des services.

Les documents suivants sont modifiés et ci-joints.

1. Lettre de présentation
2. Annexe 1 – Article 2
3. Annexe « B », Énoncé de travail, Article 3.7

### **Question 3**

Je ai une question au sujet d'une section de la DP. En référence à l'annexe B, Base de paiement, Section 7.1 .... "Un paiement forfaitaire pour les services rendus sera effectué à la fin par session et l'acceptation de la formation, à la satisfaction du ministère ..." est la référence à la formation pertinente? Clarification serait appréciée.

### **Réponse – Question 3**

Annexe "B" est corrigée et jointe aux présentes.